



Ségolène Royal

candidate à l'élection présidentielle

Paris, le 27 février 2007

REÇU - 1 MARS 2007

Nos réf. 1993-sté/BV

Monsieur le Président,

Ségolène Royal a bien reçu votre mail et vous remercie vivement. Elle m'a chargé de vous répondre.

J'ai lu attentivement votre courrier concernant les engagements sur le logement que le Mouvement Pact Arim, que vous présidez, nous propose de prendre dans le cadre de la campagne électorale. Je tenais tout d'abord à vous féliciter pour l'action que vous menez depuis de nombreuses années auprès des familles modestes pour améliorer leurs conditions de vie, en l'occurrence leur habitat.

Concernant vos quatre premiers engagements, je puis vous assurer que, à quelques nuances près, Ségolène Royal les a formulés lors de ses interventions sur la thématique du logement. Le logement est en effet pour nous la condition première d'une vie de famille sécurisée. Et les inégalités criantes dans ce domaine doivent se réduire pour assurer à toutes les familles une sécurité logement tout au long de la vie. Pas seulement aux Sans-Domicile-Fixe pour lesquels des solutions d'urgence doivent être trouvées et pour lesquelles nous avons proposé deux mesures concrètes : d'une part, l'obligation dans chaque ville de créer une place d'hébergement d'urgence pour 1 000 habitants et d'autre part, l'accompagnement humain pour permettre à ceux qui ont basculé, travailleurs pauvres, femmes seules, jeunes à la dérive, de se raccrocher à une utilité sociale.

Cependant, l'urgence médiatique ne doit pas faire oublier le problème de fond de la crise du logement qui frappe celles et ceux qui travaillent, et qui font des efforts pour payer leur loyer. Nous avons porté dans notre campagne participative cinq mesures concrètes. Tout d'abord, nous nous sommes engagés à construire 120.000 logements sociaux par an, répondant aux besoins des demandeurs, qui, faute d'obéissance à la loi SRU par certaines communes, ne sont pas construits. L'Etat se substituera à la carence de ceux qui s'enferment dans l'égoïsme territorial en y lançant lui-même les programmes de logements nécessaires. Deux Français sur trois réunissent les conditions de revenu pour accéder à un logement social à loyer modéré et pensent que leurs enfants, quand ils se lanceront dans la vie, en auront impérativement besoin. C'est donc à la puissance publique de jouer son rôle pour que le droit opposable au logement ne soit pas une promesse électorale sans lendemain.

.../...

.../...

C'est pourquoi, ainsi que le propose le projet socialiste, nous nous sommes engagés à ce que chaque aide de l'Etat ait une contrepartie sociale et nous imposerons aux programmes immobiliers privés de consacrer un quart des opérations à la production de logements sociaux sur les territoires déficitaires en logements de cette nature. Enfin, pour une mise en œuvre effective du droit au logement opposable et pour assurer la mixité sociale, tous les parcs de logements seront mis à contribution avec un partage de responsabilités bien défini.

Nous nous sommes engagés à créer un service public de la caution en contre-partie de loyers encadrés. La puissance publique apportera sa garantie aux plus modestes et se substituera aux impayés lorsqu'ils correspondent à un accident de l'emploi. Les nombreux logements vacants spéculatifs seront mis en location. Pour cela seront surtaxés les logements inoccupés depuis plus de deux ans et la possibilité pour les communes de procéder à des acquisitions-réquisitions. Enfin, avec les Régions, l'Etat aidera à la mise en place d'un programme de logement pour les étudiants et les jeunes travailleurs.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

François REBSAMEN
Directeur de campagne



Monsieur Georges CAVALLIER
Mouvement Pact Arim
27 rue de la Rochefoucauld
75009 Paris